

PROGRAMME

9h30 - Ouverture des travaux

Alain Laquièze, Professeur, Doyen de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion, Université Paris Cité

9h50 - Propos introductifs, *L'interdiction en droit public*

Tristan Gil, Doctorant, Université Paris Cité

Eva Moussa, Doctorante, Université Paris Cité

I) L'interdiction, concept matriciel en droit public

Présidence - **Antoine Le Brun**, Maître de conférences, Université Paris Cité

A - Une effectivité toujours discutée

10h20 - *Interdiction, un vain mot ?*

Alexandre Lucidarme, Docteur, Université de Lille

10h45 - *On n'a pas le droit*

Frédéric Vandamme, Doctorant, Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis

11h10 - Questions et pause

11h25 - Reprise des travaux

B - Une dimension morale renouvelée

11h30 - *L'interdiction des publications présentant un danger pour la jeunesse : anatomie de la persistance de la morale en droit*

Marie Albrich-Sales, Doctorante, Université Perpignan Via Domitia

11h55 - *L'interdiction en droit des déontologies*

Irinia Brismontier, Doctorante, Université Paris-Saclay

12h20 - Questions

12h35 - Pause repas

14h - Reprise des travaux

II) L'interdiction, concept étendu en droit public

Présidence - **Romain Micallef**, Maître de conférences, Université Paris Cité

A - Un vecteur classique de protection des droits fondamentaux

14h05 - *L'interdiction des peines ou traitements inhumains ou dégradants : illustration de la dialectique entre conventions et soft law au sein du Conseil de l'Europe*

Olivia Gallot, Doctorante, Université Paris Panthéon-Assas

14h30 - *La "Woke culture", symptôme d'une culture de l'interdiction: vers une liberté d'expression redéfinie ?*

Pétros-Orestis Katsoulas, Doctorant, Université Paris Panthéon-Assas

14h55 - Questions et pause

15h20 - Reprise des travaux

B - L'évolution de l'interdiction en matière économique

15h30 - *Externalités et interdictions de commercialisation*

Emmanuel Renouf, Doctorant, Université Paris Cité

15h55 - *Les interdictions dans le système commercial multilatéral: entre sanctions internationales et préservation de nouveaux intérêts*

Samuel Claude, Doctorant, Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis

16h20 - Questions

16h40 - Conclusion

Gilles Dumont, Professeur, Université Paris Cité

17h - Fin des travaux



Organisation du colloque

• Comité d'organisation

Tristan Gil, Doctorant, Université Paris Cité

Hadrien Lagrange, Doctorant, Université Paris Cité

Eva Moussa, Doctorante, Université Paris Cité

• Comité scientifique

Bruno Daugeron, Professeur, Directeur du Centre Maurice Hauriou

Anne-Thida Norodom, Professeur, Directrice adjointe du Centre Maurice Hauriou

Anémone Cartier-Bresson, Professeur, Directrice de l'École doctorale 262

Colloque organisé avec le soutien de Léa Navel et Antoine Le Brun